

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE DU 04 AVRIL 2024**

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 29/03/2024, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>OBJET DE LA DELIBERATION</b>  |   |  |
| <b>ATTRIBUTION DES FONDS DE CONCOURS DES COMMUNES DE MOINS DE 5<br/>000 HABITANTS POUR LA SESSION 2024</b> |   |  |
| <b><u>Date d'affichage de la<br/>convocation</u></b><br>29/03/2024   | <b><u>Date d'affichage de la<br/>délibération</u></b><br>09/04/2024 | <b><u>Secrétaire de séance</u></b><br>BREARD Jean-Claude |

**Etaient présents : 111**

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAU Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GARAY François, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SMAANI Aline, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (**140**)

**Absent(s) représenté(s) : 22**

BEGUIN Gérard a donné pouvoir à DI BERNARDO Maryse  
BISCHEROUR Albert a donné pouvoir à HAMARD Patricia  
CHARNALLET Hervé a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne  
CONTE Karine a donné pouvoir à DEBUISSER Michèle  
DANFAKHA Papa-Waly a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine  
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à GIRAUD Lionel  
DIOP Ibrahima a donné pouvoir à HERVIEUX Edwige  
EL BELLAJ Jamila a donné pouvoir à COGNET Raphaël  
FAVROU Paulette a donné pouvoir à OLIVIER Sabine  
GRIMAUD Lydie a donné pouvoir à MEUNIER Patrick  
JOSSEAUME Dominique a donné pouvoir à DE LAURENS Benoît  
KHARJA Latifa a donné pouvoir à SATHOUD Innocente-Félicité  
KOENIG-FILISIKA Honorine a donné pouvoir à BOURE Denis  
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck  
MARIAGE Joël a donné pouvoir à MOISAN Bernard  
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc

PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSSE Laurent  
QUIGNARD Martine a donné pouvoir à WOTIN Maël  
SAINZ Luis a donné pouvoir à BLONDEL Mireille  
SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude  
SOUSSI Elsa a donné pouvoir à NICOT Jean-Jacques  
VIREY Louis-Armand a donné pouvoir à ESCRIBANO-OBEJO Maria

**Absent(s) non représenté(s) : 0**

**Absent(s) non excusé(s) : 7**

ANCELOT Serge, BORDG Michaël, CHARBIT Jean-Christophe, DAUGE Patrick, JUMEAUCOURT Philippe, LEMARIE Lionel, VOYER Jean-Michel

**131 POUR :**

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUFRECHTER Fabien, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GAULARD Didier, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBouc Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NEDJAR Djamel, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Innocente-Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

**0 CONTRE :**

**0 ABSTENTION :**

**2 NE PREND PAS PART :**

GARAY François, MERY Philippe

# EXPOSÉ

Par dérogation aux principes de spécialité territoriale et fonctionnelle qui les régissent, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) peuvent, sur le fondement de l'article L. 5215-26 du code général des collectivités territoriales (CGCT), financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, après accords concordants exprimés par l'exécutif des deux collectivités concernées. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

C'est dans ce cadre que la Communauté urbaine a mis en place un dispositif de Fonds de concours au bénéfice de ses communes membres et plus particulièrement celles dont la population est inférieure à 5 000 habitants. Le premier fonds de concours a été déployé sur une période de quatre ans entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et le 31 décembre 2020. Par délibération en date du 19 mai 2022, le Conseil communautaire a mis en place un nouveau fonds de concours d'une durée de cinq ans du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026 à hauteur de 1,7 M€ par an.

Au titre de la session d'attribution pour l'année 2024, les communes d'Arnouville-lès-Mantes, Auffreville-Brasseuil, Aulnay-sur-Mauldre, Boinville-en-Mantois, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Brueil-en-Vexin, Ecquevilly, Favrieux, Flacourt, Flins-sur-Seine, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Gaillon-sur-Montcient, Goussonville, Guernes, Hargeville, Issou, Jambville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, La Falaise, Lainville-en-Vexin, Le Tertre-Saint-Denis, Montalet-le-Bois, Mousseaux-sur-Seine, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Porcheville, Saint-Martin-la-Garenne, Soindres, Tessancourt-sur-Aubette, Vaux-sur-Seine, Vert ont ainsi déposé un dossier de demande de fonds de concours.

Ces demandes ont reçu un avis favorable du comité d'engagement en date du 19 mars 2024 pour un montant total de 1 777 068,56 € pour un montant total de travaux prévus de 6 824 103,39 €.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'accorder un fonds de concours au titre de la session 2024 aux communes suivantes :

| Commune               | Projet / Opérations  | Coût total des opérations (HT) | Subvention proposée au titre du FDC 2024 (HT) |
|-----------------------|--|--------------------------------|---|
| Arnouville-lès-Mantes | Création d'un city stade<br>Changement du mécanisme de la cloche de l'église<br>Réfection de la toiture de l'église<br>Consolidation du clocher de l'église<br>Remise en état de la façade mairie  | 64 448,00 €                    | 32 224,00 €                                   |
| Auffreville-Brasseuil | Opération d'aménagement et de programmation « la Porte des prés » : construction de 4 logements, réseaux, création d'un parking et aménagement paysager  | 1 098 063,00 €                 | 125 000,00 €                                  |
| Aulnay-sur-Mauldre    | Remplacement des menuiseries de la mairie, de l'éclairage en LED dans les bâtiments communaux<br>Réfection de la toiture de l'escalier extérieur de l'école primaire   | 136 921,30 €                   | 47 922,46 €                                   |
| Boinville-en-Mantois  | Fourniture et pose de deratificateurs avec régulation automatique à la salle des fêtes<br>Fourniture et pose d'une pompe aspirante et refoulante de surface électrique<br>Migration vers la fibre optique - fin du RTC<br>Fourniture et pose de fourreaux et poteaux de tennis sur le court extérieur<br>Système de sonorisation de l'église<br>Fourniture et pose d'un récupérateur d'eau de pluie à la salle des fêtes<br>Fourniture et pose d'un fourneau 4 plaques sur four à la salle des fêtes<br>Acquisition d'un ordinateur portable<br>Acquisition d'une brosse de désherbage<br>Acquisition d'un dispositif de limiteur de son acoustique à la salle des fêtes | 59 859,54 €                    | 24 544,88 €                                   |

| Commune               | Projet / Opérations   | Coût total des opérations (HT) | Subvention proposée au titre du FDC 2024 (HT) |
|-----------------------|---|--------------------------------|---|
| Bouafle               | Amélioration énergétique du bâtiment des services techniques  | 48 250,00 €                    | 19 300,00 €                                   |
| Breuil-Bois-Robert    | Borne d'affichage extérieure tactile<br>Acquisition d'un tracteur<br>Renforcement de la vidéoprotection   | 78 922,00 €                    | 37 357,40 €                                   |
| Brueil-en-Vexin       | Restauration d'une prairie humide : création d'une liaison douce<br>Remplacement des stores de l'école communale<br>Remplacement de la chaudière propane 1997 de l'école communale<br>Rénovation d'un logement situé au 1 rue de la poste   | 245 779,84 €                   | 76 441,04 €                                   |
| Ecquevilly            | Remplacement des toilettes des écoles et ALSH de la commune<br>Mise en place d'une pompe à chaleur dans la salle associative le Colombier<br>Pose d'un éclairage Led dans le centre culturel le Ferry<br>Remplacement des chaudières de l'hôtel de ville et du groupe scolaire Jules Ferry                  | 223 517,00 €                   | 73 000,00 €                                   |
| Favrieux              | Aménagement des îlots<br>Aménagement d'un parking avec clôture<br>Aménagement de la sortie d'un chemin dit Chemin de la Croix<br>Achat d'un terrain au sein d'une OAP "la mare à la grue" en vue de créer un cœur de village  | 240 692,00 €                   | 80 346,00 €                                   |
| Flacourt              | Caméras de surveillance   | 64 967,00 €                    | 32 483,50 €                                   |
| Flins-sur-Seine       | Création d'un espace culturel   | 955 042,00 €                   | 175 000,00 €                                  |
| Fontenay-Mauvoisin    | Création d'un local multi-activités   | 990 269,00 €                   | 95 250,00 €                                   |
| Fontenay-Saint-Père   | Remplacement des menuiseries de l'école maternelle<br>Mise en place de robinets thermostatiques connectés à l'école maternelle<br>Rénovation de la toiture par le remplacement de tôles translucides du local technique garage de la Grenouillère<br>Création d'une aire de jeux à l'école des Quatre Vents | 56 173,01 €                    | 22 086,51 €                                   |
| Gaillon-sur-Montcient | Refonte des archives<br>Acquisition d'un lave-vaisselle pour le réfectoire de la cantine<br>Achat d'un équipement informatique  | 51 490,08 €                    | 25 745,04 €                                   |
| Goussonville          | Mise en place de barrières sur les chemins ruraux, d'un panneau d'information et de caméras<br>Création d'un terrain de pétanque  | 49 546,64 €                    | 24 773,32 €                                   |
| Guernes               | Acquisition de 2 défibrillateurs pour le foyer rural et la mairie<br>Acquisition d'une hotte professionnelle pour la cuisine du foyer rural<br>Remplacement de 3 portes de garage<br>Extension du colombarium   | 34 520,84 €                    | 17 260,42 €                                   |
| Hargeville            | Réalisation d'une toiture d'une grangette communale<br>Élévation d'un mur de façade d'une grangette et pose d'une porte   | 20 300,00 €                    | 10 150,00 €                                   |
| Issou                 | Création d'un cheminement PMR d'accès au terrain de foot communal<br>Rénovation du terrain de pétanque communal<br>Réaménagement de la piste d'athlétisme<br>Achat d'illuminations de fin d'année   | 94 692,90 €                    | 47 346,45 €                                   |
| Jambville             | Rénovation d'une aire de jeux pour enfants<br>Boucle d'énergie locale solaire en autoconsommation collective  | 200 359,75 €                   | 72 000,00 €                                   |

| Commune                           | Projet / Opérations  | Coût total des opérations (HT) | Subvention proposée au titre du FDC 2024 (HT) |
|-----------------------------------|--|--------------------------------|---|
| Jouy-Mauvoisin                    | Réfection de la toiture de l'église<br>Réfection d'une sente piétonne  | 68 388,74 €                    | 34 194,37 €                                   |
| Jumeauville                       | Installation d'une pompe à chaleur à la salle polyvalente  | 52 715,00 €                    | 26 357,50 €                                   |
| La Falaise                        | Réaménagement des sanitaires maternels et travaux d'étanchéité à l'école communale "Les 3 Tilleuls"<br>Travaux à la salle municipale "La Grange"   | 54 518,40 €                    | 27 259,20 €                                   |
| Lainville-en-Vexin                | Travaux dans le cadre de la sécurité incendie<br>Mise aux normes PMR<br>Achat d'un ventilateur   | 40 801,72 €                    | 20 400,86 €                                   |
| Le Tertre-Saint-Denis             | Travaux d'entretien dans la mairie, l'église et sur le terrain communal  | 13 582,65 €                    | 6 791,50 €                                    |
| Montalet-le-Bois                  | Changement de chaufferie du bloc scolaire<br>Sentier du patrimoine<br>Remplacement des serrures des bâtiments communaux<br>Remplacement du marteau et mise en sécurité de l'accès au clocher<br>Renouvellement du tableau numérique interactif   | 85 813,00 €                    | 17 746,50 €                                   |
| Mousseaux-sur-Seine               | Acquisition d'une parcelle constructible en vue de la réhabilitation d'un logement<br>Acquisition et aménagement de parcelles pour créer un espace public  | 115 906,90 €                   | 57 953,45 €                                   |
| Nézel                             | Aménagement d'une aire de jeux et sécurisation des accès de l'espace Pierre Brémard<br>Amélioration des performances énergétiques de la mairie y compris optimisation de la cour et de l'atelier des services techniques<br>Sécurisation école   | 380 017,00 €                   | 133 005,95 €                                  |
| Oinville-sur-Montcient            | Rénovation du mur de la mairie<br>Installation de pompes à chaleur dans la salle des Ormeteaux<br>Restauration de la flèche et du beffroi de l'église Saint Séverin  | 436 030,30 €                   | 44 341,07 €                                   |
| Porcheville                       | Remplacement des menuiseries de la mairie et de 4 logements annexés  | 199 308,48 €                   | 99 654,24 €                                   |
| Saint-Martin-la-Garenne           | Réaménagement du port de l'Ilon  | 232 063,00 €                   | 66 285,75 €                                   |
| Soindres                          | Isolation et ravalement des façades de la mairie   | 92 605,78 €                    | 46 302,89 €                                   |
| Tessancourt-sur-Aubette           | Rénovation énergétique d'un bâtiment communal  | 13 026,76 €                    | 6 513,38 €                                    |
| Vaux-sur-Seine                    | Aménagement d'un parking paysager<br>Acquisition et pose des évier et paillasses de la Maison médicale<br>Travaux de réfection de la toiture de l'école "Ancienne école des filles"<br>Réfection du mur de l'ancien cimetière et création de 2 blocs de columbariums<br>Etudes et diagnostics sur la construction de la future école maternelle<br>Mise aux normes du réseau électrique du bâtiment "La Maison Angibout" | 273 716,76 €                   | 126 133,38 €                                  |
| Vert                              | Remise en état des toitures de l'école primaire et de la mairie<br>Changement des gouttières de l'église et du chéneau de l'école  | 51 795,00 €                    | 25 897,50 €                                   |
| <b>Total pour la session 2024</b> |  | <b>6 824 103,39 €</b>          | <b>1 777 068,56 €</b>                         |

- d'autoriser le Président à signer les conventions d'attribution ainsi que tout acte afférent,
- de dire que les crédits pour un montant total de 1 777 068,56 € sont inscrits au budget 2024.

*Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :*

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5215-26,

**VU** les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n° CC\_2022-05-19\_02 du 19 mai 2022, modifiant le règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté urbaine,

**VU** la délibération du Conseil communautaire n° CC\_2023-12-14\_04 du 14 décembre 2023, modifiant l'article 6 du règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté urbaine,

**VU** les demandes de fonds de concours formulées par les communes Arnouville-lès-Mantes, Auffreville-Brasseuil, Aulnay-sur-Mauldre, Boinville-en-Mantois, Bouafle, Breuil-Bois-Robert, Brueil-en-Vexin, Ecquevilly, Favrieux, Flacourt, Flins-sur-Seine, Fontenay-Mauvoisin, Fontenay-Saint-Père, Gaillon-sur-Montcient, Goussonville, Guernes, Hargeville, Issou, Jambville, Jouy-Mauvoisin, Jumeauville, La Falaise, Lainville-en-Vexin, Le Tertre-Saint-Denis, Montalet-le-Bois, Mousseaux-sur-Seine, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Porcheville, Saint-Martin-la-Garenne, Soindres, Tessancourt-sur-Aubette, Vaux-sur-Seine, Vert, dûment habilitées à déposer leur demande par leur Conseil municipal respectif,

**VU** le projet de convention-type proposé,

**VU** l'avis favorable du comité d'engagement réuni le 19 mars 2024,

**VU** l'avis favorable émis par la Commission 1 - Affaires générales le 26 mars 2024,

## **APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**ARTICLE 1 : ACCORDE** le versement d'un fonds de concours :

- à hauteur de 32 224 € à la commune d'Arnouville-lès-Mantes pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 125 000 € à la commune d'Auffreville-Brasseuil pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 47 922,46 € à la commune d'Aulnay-sur-Mauldre pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 24 544,88 € à la commune de Boinville-en-Mantois pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 19 300 € à la commune de Bouafle pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 37 357,4 € à la commune de Breuil-Bois-Robert pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 76 441,04 € à la commune de Brueil-en-Vexin pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 73 000 € à la commune de Ecquevilly pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 80 346 € à la commune de Favrieux pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 32 483,5 € à la commune de Flacourt pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 175 000 € à la commune de Flins-sur-Seine pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 95 250 € à la commune de Fontenay-Mauvoisin pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 22 086,51 € à la commune de Fontenay-Saint-Père pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 25 745,04 € à la commune de Gaillon-sur-Montcient pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 24 773,32 € à la commune de Goussonville pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 17 260,42 € à la commune de Guernes pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 10 150 € à la commune de Hargeville pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,

- à hauteur de 47 346,45 € à la commune d'Issou pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 72 000 € à la commune de Jambville pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 34 194,37 € à la commune de Jouy-Mauvoisin pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 26 357,5 € à la commune de Jumeauville pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 27 259,2 € à la commune de La Falaise pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 20 400,86 € à la commune de Lainville-en-Vexin pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 6 791,50 € à la commune de Le Tertre-Saint-Denis pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 17 746,5 € à la commune de Montalet-le-Bois pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 57 953,45 € à la commune de Mousseaux-sur-Seine pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 133 005,95 € à la commune de Nézel pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 44 341,07 € à la commune d'Oinville-sur-Montcient pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 99 654,24 € à la commune de Porcheville pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 66 285,75 € à la commune de Saint-Martin-la-Garenne pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 46 302,89 € à la commune de Soindres pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 6 513,38 € à la commune de Tessancourt-sur-Aubette pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 126 133,38 € à la commune de Vaux-sur-Seine pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024,
- à hauteur de 25 897,50 € à la commune de Vert pour les travaux présentés à la session d'attribution de l'année 2024.

**ARTICLE 2 : AUTORISE** le Président à signer les conventions d'attribution ainsi que tout acte afférent.

**ARTICLE 3 : DIT** que les crédits pour un montant total de 1 777 068,56 € sont inscrits au budget 2024.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 09/04/2024

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 09/04/2024

Exécutoire le : 09/04/2024

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
Aubergenville, le 4 avril 2024

Le Président  
  
 ZAMMIT-POPESCU Cécile